

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

Activité	Processus de hiérarchisation des mesures d'atténuation appropriées au niveau national (MAAN) comprenant des ateliers sur l'élaboration et la préparation des MAAN et la définition des critères d'évaluation
Pays	Liban
Secteur(s) concerné(s)	Énergie, traitement des déchets, transports
Période	2013-2015

Résumé

Afin d'identifier et de hiérarchiser des concepts prometteurs pouvant aboutir à des propositions de MAAN, le ministère libanais de l'Environnement a incité, en collaboration avec le Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB) du PNUD, des parties prenantes nationales et des experts internationaux à étudier et à hiérarchiser des concepts de MAAN sur la base d'un processus de sélection collectif.

Cette approche, comprenant une série d'ateliers sur l'élaboration et la préparation des MAAN, a permis de dresser une liste restreinte de concepts prioritaires à traduire en propositions de MAAN au Liban. Ce processus a permis de sensibiliser les acteurs publics nationaux et les autres parties prenantes à la notion de « MAAN », à leur origine, à leur élaboration et aux possibilités de financement. Il a également favorisé l'émergence d'une collaboration efficace permettant de hiérarchiser les MAAN en discutant des critères de sélection et de l'importance relative des critères, renforçant ainsi le forum des parties prenantes en vue d'une collaboration future.



Atelier de hiérarchisation des MAAN à Beyrouth, Liban

© PNUD-LECB

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

Contexte

Le PIB du Liban repose en grande partie sur les services (77,5 %), l'exploitation minière, l'industrie manufacturière et le bâtiment (18 %), mais également sur l'agriculture, la sylviculture et la pêche (4,5 %). En l'an 2000, les émissions de GES du pays atteignaient 18,5 mégatonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (MtCO₂e). La production énergétique représentait plus de la moitié de ces émissions, suivie par les transports (21 %), les processus industriels (10 %) et le traitement des déchets (9 %).

En 2009, lors de la 15^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 15-CCNUCC), le Liban a pris l'engagement non contraignant d'accroître sa consommation d'énergies renouvelables pour atteindre 12 % d'ici 2020. Le pays dispose actuellement de 19 politiques, activités, projets et programmes globaux, achevés ou en cours, visant à soutenir l'efficacité énergétique, le déploiement des énergies renouvelables et la réduction des émissions.

Le Conseil national libanais de l'environnement (NCE), créé en 2012, regroupe des représentants des ministères concernés, du secteur privé et de la société civile. Il est soutenu par un groupe de recherche/d'ap-pui technique, un groupe gouvernemental et cinq groupes de travail en charge de différents secteurs. Le ministère de l'Environnement a été désigné comme coordinateur national des MAAN en 2013. À ce titre et dans le cadre du NCE, il a commencé à soutenir des travaux préparatoires en vue de la sélection et de l'élaboration de MAAN.

Le Liban fait partie des 25 pays en développement qui travaillent avec le PNUD dans le cadre du programme LECB afin d'identifier des méthodes permettant d'atténuer les changements climatiques dans le respect des priorités nationales de développement. Les deux principaux objectifs du programme LECB au Liban sont : (1) d'améliorer les infrastructures de suivi des GES, les capacités institutionnelles et les processus de partage d'informations du pays ; et (2) d'ouvrir la voie à des stratégies de développement à faibles émissions de carbone grâce à la mise en œuvre de MAAN. Le programme espère atteindre ces objectifs en menant les activités suivantes :

- » mise en place d'un solide système national d'inventaire des émissions de GES grâce à l'évaluation des capacités des points de contact, l'élaboration d'outils de soutien et l'organisation de formations ;
- » identification et hiérarchisation de deux MAAN, formulation de concepts et de propositions dans le respect des priorités nationales de développement (transports, énergie, agriculture, sylviculture et secteur industriel) ;
- » création de systèmes de mesure, de notification et de vérification (MRV) visant à soutenir la mise en œuvre et l'évaluation des MAAN identifiées, notamment des processus et des outils.

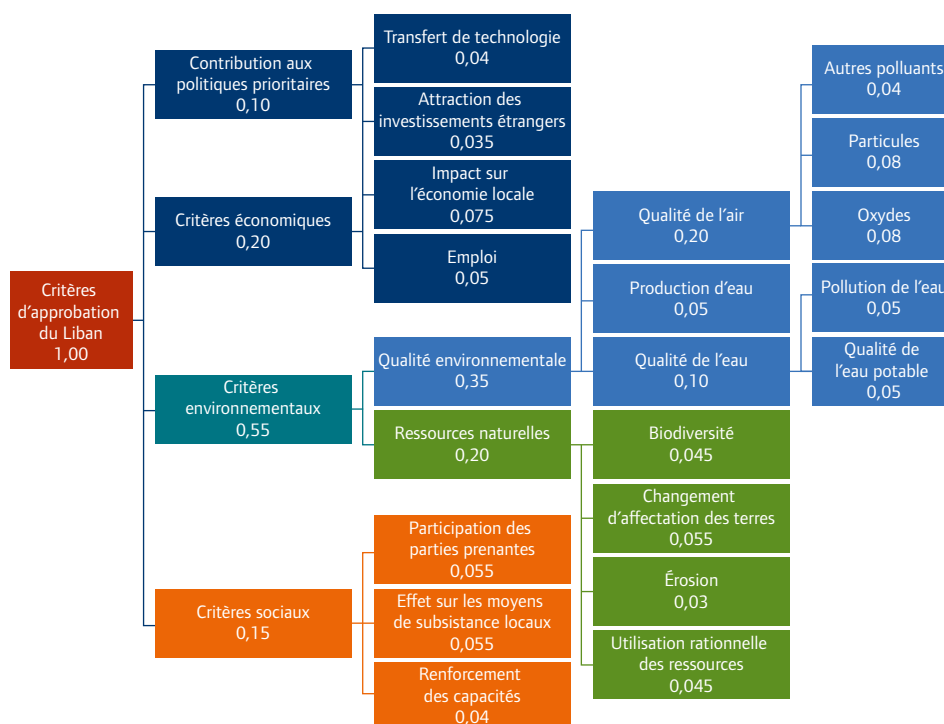
Afin de réaliser ce deuxième objectif, le projet LECB et le ministère de l'Environnement ont conçu et dirigé un processus participatif visant à identifier et à hiérarchiser des idées prometteuses en vue de l'élaboration de MAAN au Liban.

- » **Obtention d'un mandat** : le ministère de l'Environnement libanais a contacté le Conseil des ministres afin de l'informer sur les MAAN, les avantages qui pourraient en découler et les activités proposées dans ce cadre afin de réunir les acteurs publics et de mettre en avant des idées pouvant aboutir à des MAAN. Après deux réunions, le Conseil a donné son aval et a chargé le ministère de mener à bien les activités proposées.
- » **Consultation et implication des parties prenantes** : sur la base du mandat confié par le Conseil des ministres, le ministère de l'Environnement a contacté les ministères clés afin de leur présenter la notion de « MAAN » et le plan de travail prévu pour identifier et développer de manière stratégique les idées les plus prometteuses. Les ministères en question (notamment ceux de l'Industrie, des Transports, de l'Énergie et de l'Agriculture) ont été invités à étudier et à proposer toute idée pouvant permettre de réduire les émissions dans les secteurs relevant de leur mandat. Le ministère de l'Environnement leur a fourni une maquette pour présenter leurs idées et les a conviés à participer à un atelier afin d'examiner et de hiérarchiser les concepts mis en avant.

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

Critères de développement durable et leurs poids respectifs



Source des données : <http://climatechange.moe.gov.lb/viewfile.aspx?id=197> (en anglais uniquement), page 13.

- » **Organisation d'un premier atelier (en mai 2013)** : celui-ci a permis de réunir les parties prenantes clés, de les informer plus précisément sur le processus d'élaboration des MAAN et sur les opportunités associées, mais également de discuter de leurs idées. À l'initiative du ministère de l'Environnement et du PNUD, des experts internationaux mandatés par le Partenariat international sur l'atténuation et le MRV ainsi que des consultants de KPMG ont également fourni aux participants des informations utiles sur l'élaboration, la coordination et le financement des MAAN.
- » **Compilation d'une liste préliminaire en vue de l'élaboration de MAAN** : cette liste préliminaire contenait 13 concepts liés aux secteurs de l'énergie, du traitement des déchets et des transports, notamment : déploiement des énergies renouvelables (p. ex. micro-hydraulique; valorisation énergétique des déchets; énergie solaire et éolienne; énergies renouvelables dans les bâtiments); amélioration de l'efficacité énergétique (dans les bâtiments); et transports (carburant, technologie et évolution des modes de transport, p. ex. transports collectifs en autobus). Les explications relatives aux MAAN fournies lors de l'atelier ont permis de discuter ouvertement des idées proposées et d'identifier de manière consensuelle celles qui pourraient ou non servir de base à l'élaboration de MAAN. La liste préliminaire a ainsi été réduite (à cinq idées) sur la base d'une analyse multicritères comprenant des critères élaborés à cette fin.
- » **Hiérarchisation sur la base d'une analyse multicritères (AMC)** : l'AMC a favorisé un processus décisionnel ouvert, techniquement rigoureux et consensuel sur les idées à traduire en propositions de MAAN. L'AMC est un outil d'évaluation basé sur le principe de classement et de comparaison relative selon des critères considérés comme importants pour la prise de décisions. Parmi les critères de sélection utilisés pour les MAAN au Liban figurent :

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

- » le potentiel de réduction des GES ;
- » les avantages connexes en termes de développement durable (économiques, sociaux, environnementaux et relatifs à l'adaptation aux changements climatiques) ;
- » la préparation institutionnelle à la mise en œuvre (capacités institutionnelles, techniques, managériales et humaines nécessaires) ;
- » les capacités de MRV (disponibilité de données de référence) ;
- » les indicateurs d'action et les jalons susceptibles de faciliter le suivi des réductions de GES résultant du projet ;
- » le soutien politique de haut niveau (dans le respect des priorités nationales ou sectorielles du gouvernement, s'appuyant sur les initiatives existantes et les alimentant) ;
- » la préparation du marché (obstacles/opportunités) et l'attrait financier (possibilité de financer les MAAN de manière à obtenir un impact maximal en fonction des financements disponibles, rapport coût/efficacité).

Les participants ont été invités à noter les idées proposées en fonction de ces critères (sur une échelle de 1 à 3). Les scores obtenus ont ensuite été ajustés en fonction de la pondération attribuée à chaque critère (selon son importance relative).

- » **Organisation de plusieurs réunions bilatérales**, notamment entre homologues ayant proposé des idées de MAAN au cours de l'atelier, afin de clarifier les décisions prises à cette occasion et de finaliser les décisions de hiérarchisation. Ces réunions ont permis de discuter des critères, d'affiner les propositions et de mettre l'accent sur les idées de MAAN les plus prometteuses.
- » **Élaboration des critères de sélection** : suite aux discussions menées lors du premier atelier et aux réunions bilatérales qui ont suivi, les participants ont proposé d'affiner les critères et d'inclure des « critères requis » d'acceptation/de rejet. Sur la base de ces nouveaux « critères requis » (1) la source et le type de financement et 2) la capacité de transformation de l'idée de MAAN), les participants ont réévalué les 13 idées de MAAN examinées lors du premier atelier à l'occasion d'un atelier de suivi organisé en août 2013. Cette opération a permis de dresser une liste restreinte de cinq concepts de MAAN largement reconnus comme répondant aux critères.
- » **Finalisation de la liste restreinte** : suite au deuxième atelier, les participants ont été appelés à réévaluer les cinq idées retenues en fonction des critères mis à jour. Le projet LECB et le ministère de l'Environnement ont fourni aux participants des informations supplémentaires sur les modalités de notation, leur ont transmis les propositions par e-mail et les ont invité à soumettre leurs notes par voie électronique. Les participants se sont de nouveau réunis à l'occasion d'un nouvel atelier en septembre 2013 pour réexaminer les concepts de MAAN, discuter de leur notation et convenir des étapes suivantes.
- » **Finalisation du processus de hiérarchisation des MAAN** : il s'agissait notamment de s'assurer de l'engagement des institutions en termes de soutien financier, technique et institutionnel aux propositions de MAAN dans l'ensemble du gouvernement. À ce stade, une MAAN supplémentaire a également été identifiée : un code de réseau national des énergies renouvelables englobant les propositions de MAAN dans ce domaine. Ce concept a été retenu, portant à six le nombre de MAAN identifiées. Le projet LECB a déjà dégagé des fonds pour la préparation de deux MAAN, leur permettant d'atteindre le niveau de mise en œuvre. Cette étape consistera à rechercher un appui en vue de la mise en œuvre des MAAN afin de passer de la planification à la mise en œuvre sur le terrain et d'aider le pays dans sa progression vers une économie à faibles émissions de carbone.

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

Institutions impliquées	Ministère de l'Environnement ; ministère des Finances ; ministère de l'Énergie et de l'Eau ; ministère de l'Industrie ; ministère des Travaux publics et des Transports ; ministère de l'Agriculture ; Conseil de développement et de la reconstruction ; Lebanese American University ; Université de Balamand ; Lebanese Center for Energy Conservation ; Projet Cedro-PNUD ; KPMG ; KC Engineering and Industry ; Sustainable Environmental Solutions ; V4 Advisors ; Green Arms ; Sustainable Environmental Solutions (SES) ; Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) ; Partenariat international sur l'atténuation et le MRV ; Électricité du Liban.
Partenaires	Projet LECB du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ; Conseil national de l'environnement
Financement	Le projet LECB est financé par les contributions de la Commission européenne, du ministère fédéral allemand de l'Environnement, de la Protection de la nature, de la Construction et de la Sécurité nucléaire (BMUB) et du gouvernement australien.
Impact des activités	<ul style="list-style-type: none"> » Renforcement de la connaissance et de la compréhension des MAAN : amélioration de la compréhension des principaux ministères et parties prenantes vis-à-vis du financement de l'action climatique. » Engagement des parties prenantes : discussion et émergence d'un consensus sur les priorités des MAAN (voir la liste des institutions impliquées). » Forum/plateforme de dialogue constant : espace permettant aux principaux ministères et parties prenantes de se réunir pour dialoguer et partager des informations ayant trait aux MAAN et à l'atténuation en général. » Adoption d'une approche transparente, en particulier en ce qui concerne le partage d'informations, la définition des critères, puis la hiérarchisation des MAAN en vue d'un soutien. » Hiérarchisation des MAAN : sur une liste préliminaire de 13 idées, six propositions ont été retenues. Le projet LECB mettra en œuvre deux des six MAAN identifiées.
Bonnes pratiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> » L'approche utilisée a sans conteste été pilotée par le ministère de l'Environnement, avec la participation d'autres ministères dans le cadre d'un processus participatif regroupant les principales parties prenantes concernées par l'élaboration des MAAN (p. ex. le ministère des Finances). » Cet exercice a produit des résultats positifs ayant un intérêt immédiat pour les activités d'élaboration des MAAN. La notation collaborative a renforcé l'appropriation du processus, tandis que le recours à une analyse multicritères a permis de relier la théorie à la pratique et de générer des jugements de hiérarchisation quantifiables. » Cette approche est potentiellement transférable et adaptable à différents nombres de MAAN dans différents contextes nationaux, en fonction des modalités de gouvernance et des capacités disponibles pour participer à ce processus et le mettre en œuvre.
Facteurs de réussite	<ul style="list-style-type: none"> » Obtention d'un mandat auprès du Conseil des ministres : ceci a permis au ministère de l'Environnement de mettre en place et de diriger le processus. » Transparence du processus de hiérarchisation : l'ouverture du processus (en particulier des critères) a montré que le ministère de l'Environnement était impartial et ne défendait ni une approche ni un objectif précis, garantissant une plus forte implication et une meilleure acceptation des conclusions. » Mise à profit des idées existantes : les préparatifs (p. ex. le processus préalable d'évaluation des besoins techniques et le plan de réforme de l'électricité) ont permis d'identifier plusieurs projets pertinents, orientant les efforts menés par la suite.

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

- » **Participation au processus de hiérarchisation** : cette approche a renforcé le sentiment d'appropriation nationale des conclusions et a ouvert la voie au partage d'idées (p. ex. en ce qui concerne l'élaboration et la mise en œuvre des MAAN) entre les ministères et les parties prenantes.
- » **Relations de travail efficaces** : en particulier entre le ministère de l'Environnement et le ministère des Finances, qui ont constamment maintenu une relation efficace. Cette approche a été partiellement motivée par l'intérêt (et la nécessité) d'impliquer le ministère des Finances dans les efforts en vue du financement de l'action climatique.

Principaux obstacles/difficultés

Quels ont été les principaux obstacles/difficultés rencontrés pour obtenir ces résultats ? Comment ont-ils été surmontés ?

En matière d'informations

À l'origine, les critères ont été élaborés de manière relativement scientifique. Le premier atelier a clairement démontré que la hiérarchisation n'était pas aisée (p. ex. quantification des avantages socio-économiques connexes).

Le fait d'entreprendre ce processus lors du premier atelier a permis au groupe d'affiner les critères (p. ex. acceptation/rejet, notation et classement) et de définir clairement leur utilisation. Cette approche a permis de tester les critères et d'améliorer la clarté et la cohérence de la notation.

La notion de « MAAN » reste très récente, ce qui explique le manque de connaissances des ministères et des autres parties prenantes.

Le ministère de l'Environnement s'est appuyé sur des intervenants internationaux et sur des documents d'information pour expliquer les MAAN et détailler les informations que les ministères devaient fournir pour proposer une MAAN en vue de sa hiérarchisation et de son développement. Les ateliers ont contribué à alimenter la discussion et à améliorer la compréhension des possibilités liées aux MAAN, mais également à dissiper tout scepticisme ou sentiment d'intentions cachées.

Tous les intervenants ne connaissaient pas en détail l'ensemble des propositions de MAAN à hiérarchiser. Des fiches d'information ont été préparées afin de permettre un accès rapide à l'information et d'orienter la notation.

En matière institutionnelle

À l'origine, il n'existait ni processus ni forum interministériel permettant de discuter des MAAN à l'échelle nationale.

Le processus s'est appuyé sur le groupe d'atténuation existant. Les ateliers et les activités de hiérarchisation ont ensuite renforcé l'intérêt pour cette plateforme et l'implication des parties prenantes.

Les principaux ministères n'étaient pas suffisamment impliqués.

La collaboration avec d'autres ministères (notamment par le biais d'ateliers) a permis au ministère de l'Environnement d'expliquer en quoi les MAAN pouvaient coïncider avec les efforts des parties prenantes, ouvrant ainsi la voie à un dialogue (constant).

À l'heure actuelle, les changements climatiques ne constituent pas une priorité pour le gouvernement (du fait de la transition politique en cours).

Le soutien de haut niveau apporté par le Conseil des ministres a permis de mener à bien des préparatifs techniques/en termes de planification. Des décisions politiques doivent cependant être prises pour permettre la mise en œuvre.

En matière socioculturelle

Il a fallu gérer les attentes après une expérience mitigée concernant le Mécanisme de développement propre (MDP).

Les ateliers ont souligné qu'il ne s'agissait pas d'un mécanisme basé sur les marchés et ont contribué à clarifier et à expliquer les modalités de financement, de planification et de mise en œuvre, garantissant ainsi la clarté et la bonne gestion de la compréhension du processus (ainsi que des attentes associées).

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

Enseignements tirés

- » Ne pas s'encombrer de trop de détails techniques lors de la hiérarchisation : rester aussi simple que possible afin de préserver la transparence et de favoriser une notation cohérente.
- » Bien préparer les ateliers : garantir la clarté et la transparence (p. ex. grâce à des fiches d'information sur les concepts des MAAN et à la formulation de critères de hiérarchisation bien définis), être préparé et flexible (p. ex. si les critères doivent être affinés ou si les participants ont besoin de plus de temps pour les comprendre).
- » Gérer les avis et intérêts divers des parties prenantes : favoriser un processus de hiérarchisation ouvert et transparent afin de mettre en avant et d'examiner les avis et intérêts divers des différentes parties prenantes.
- » Les grands groupes peuvent présenter des difficultés : plus il y a de personnes autour de la table, plus les discussions et les activités d'évaluation prennent du temps. Afin de résoudre ce problème, il est possible de diviser le groupe et d'opérer une hiérarchisation par secteur, puis de soumettre les principaux projets sectoriels à un forum national.

Comment reproduire ces pratiques

- » Mettre en place un solide point de contact : charger une institution prépondérante disposant d'un mandat et d'une certaine influence de diriger et de coordonner le processus et d'impliquer efficacement les principales parties prenantes.
- » Favoriser une bonne connaissance et une vaste adhésion : dès le départ, garantir une bonne connaissance et une solide adhésion afin de maintenir l'engagement des parties prenantes lorsque les principaux ministères/organismes commencent à élaborer leurs MAAN.
- » Établir un processus clair et concerté : définir les informations de base, les critères de sélection, les rôles et les responsabilités associés afin de maintenir l'engagement des parties prenantes.
- » Garantir un niveau de détails comparable entre les MAAN : afin d'éclairer au mieux l'exercice de hiérarchisation et de garantir un processus de comparaison équitable en vue de l'identification des priorités.
- » Appropriation des MAAN proposées : s'assurer que les parties prenantes clés (p. ex. les ministères) « s'approprient » les MAAN dès les toutes premières étapes de la formulation d'idées.
- » Soutien institutionnel : il est essentiel d'apporter un soutien technique et en termes de capacités afin de passer du concept initial à une solide proposition de MAAN. Ce soutien doit donc faire partie des principaux critères de hiérarchisation.
- » Communiquer clairement les résultats : communiquer les décisions à l'ensemble des parties prenantes afin de garantir une transparence et une adhésion constante tout au long du processus d'élaboration des MAAN.

Contacts/renseignements

- » Vahakn Kabakian, chef de projet, projets d'adaptation aux changements climatiques du PNUD, ministère de l'Environnement, vahakn@moe.gov.lb

Autres ressources clés

- » Publications relatives aux MAAN (en anglais uniquement) : <http://climatechange.moe.gov.lb/nama>
- » Rapport sur le 1^{er} atelier – Consultation on Selecting Priority NAMAs for Lebanon, disponible (en anglais uniquement) sur : <http://climatechange.moe.gov.lb/viewfile.aspx?id=195>
- » Instructions concernant l'exercice de hiérarchisation des MAAN (en anglais uniquement) : http://mitigationpartnership.net/sites/default/files/multi-criteria_analysis_workshop_on_nama_design_and_preparation_in_lebanon.pdf
- » Rapport sur le 2^e atelier – Consultation on Selecting Priority NAMAs for Lebanon, disponible (en anglais uniquement) sur : <http://climatechange.moe.gov.lb/viewfile.aspx?id=196>
- » Rapport sur le 3^e atelier – Prioritising NAMAs for Lebanon and General MRV Considerations, disponible (en anglais uniquement) sur : <http://climatechange.moe.gov.lb/viewfile.aspx?id=197>

Site(s) Internet

- » <http://climatechange.moe.gov.lb/home>
- » www.lowemissiondevelopment.org/countries/lebanon

Liban

Collaborer en vue de la hiérarchisation et de la sélection de mesures d'atténuation

Auteur(s)	<p>Nicholas Harrison (Ecofys) et Kimberley Mees (Ecofys)</p> <p>Édition : Nicholas Harrison (Ecofys)</p> <p>Équipe éditoriale : Frauke Röser, Thomas Day, Daniel Lafond, Niklas Höhne et Katja Eisbrenner (Ecofys)</p> <p>Coordination : Ecofys (www.ecofys.com)</p>
Contributeur(s)	<ul style="list-style-type: none"> » Léa Hakim, conseillère économique principale, projet Technical Assistance for Fiscal Management and Reform du PNUD, ministère des Finances » Vahakn Kabakian, chef de projet, projets d'adaptation aux changements climatiques du PNUD, ministère de l'Environnement
Références	<ul style="list-style-type: none"> » Partenariat international sur l'atténuation et le MRV, 2013, Workshop – NAMA Design and Preparation: Consultation on selecting priority NAMAs for Lebanon, disponible (en anglais uniquement) sur : www.mitigationpartnership.net/workshop-nama-design-and-preparation-consultation-selecting-priority-namas-lebanon [consulté le 29 janvier 2014]. » Kabakian, V., 2013a, Low Emission Capacity Building project, disponible (en anglais uniquement) sur : http://mitigationpartnership.net/sites/default/files/lecb_introduction.pdf [consulté le 30 janvier 2014]. » Kabakian, V., 2013b, Institutional Arrangements and Selection Criteria, disponible (en anglais uniquement) sur : http://mitigationpartnership.net/sites/default/files/lecb_institutional_arrangements_and_selection_criteria.pdf [consulté le 29 janvier 2014]. » Kabakian, V., 2014, Debunking Nationally Appropriate Mitigation Actions, Beyrouth, Projet d'efficacité énergétique et de démonstration de l'énergie renouvelable pour la reconstruction du Liban (CEDRO). » Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB), 2013a, NAMA Design and Preparation: Consultation on Selecting Priority NAMAs for Lebanon, Beyrouth, Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB). » Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB), 2013b, NAMA Design and Preparation: Consultation on Selecting Priority NAMAs for Lebanon – follow-up meeting, Beyrouth, Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB). » Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB), 2013c, NAMA Design and Preparation: Prioritising NAMAs for Lebanon and General MRV Considerations – follow-up meeting, Beyrouth, Programme de renforcement des capacités sur les faibles émissions (LECB). » GIZ, 2013, NAMA Prioritization Exercise, disponible (en anglais uniquement) sur : http://mitigationpartnership.net/sites/default/files/multi-criteria_analysis_workshop_on_nama_design_and_preparation_in_lebanon.pdf [consulté le 29 janvier 2014]. » PNUD, 2013, The national workshop on Nationally Appropriate Mitigation Action Design, disponible (en anglais uniquement) sur : www.undp.org/content/lebanon/en/home/presscenter/articles/2013/05/29/the-national-workshop-on-nationally-appropriate-mitigation-action-design/ [consulté le 30 janvier 2014].



Empowered lives.
Resilient nations.



Australian Government

giz

On behalf of:



Federal Ministry
for the Environment, Nature Conservation,
Building and Nuclear Safety

of the Federal Republic of Germany